

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 17 décembre 2007, à 20h40 à la Maison du Citoyen située au 52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. André Bourke, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller

Est absente :

Mme Marlyne Muise Gélinas, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire monsieur André Garant. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Avis de motion modification du règlement 95-001 concernant le traitement des élus municipaux
- 3- Engagement journalier
- 4- Contrat de travail Stéphane Bergeron
- 5- Piste de ski de fond
- 6- Frais de déplacement
- 7- Nomination des rues secteur Est
- 8- Déchiqueteur
- 9- Affaires nouvelles
- 10- Période de questions
- 11- Clôture de la séance

RÉS. 2007-12-269 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur André Bourke appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

Monsieur le maire mentionne que de nouveaux comités seront formés au niveau du conseil municipal :

COMITÉS 1 réunion par comité par mois

Politique familiale et
Communautaire
Bibliothèque

Francine Buisson

Association des Loisirs
Comité Touristique

Michel Brodeur

Comité Touristique
Association des Loisirs

Louise Lafrenière Grenier
André Garant

Comité Consultatif d'urbanisme
Protection des Lacs et
Hygiène du milieu

André Bourke
André Garant

Comité Consultatif d'urbanisme
Comité Développement Industriel
et Commercial

Robert Hamel
André Garant

Association des Loisirs
Maison des Jeunes

Marlyne Muise Gélinas

Comité Ressources Humaines

André Garant

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion concernant une modification au règlement 95-001 concernant le traitement des élus municipaux.

RÉS. 2007-12-270 ENGAGEMENT JOURNALIER

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Alain Gélinas au poste de journalier. Le salaire est de 14,00 \$/heure pour 40 heures/semaine. Monsieur le maire, André Garant et madame la directrice générale, Micheline Allard sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, le contrat de travail avec monsieur Alain Gélinas.

Il est à noter que monsieur Robert Hamel s'est retiré de toute discussion tant en séance de travail qu'en séance publique, concernant cette résolution, son fils ayant déposé son C.V. pour le poste de journalier.

Adoptée

RÉS. 2007-12-271 CONTRAT DE TRAVAIL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le maire monsieur André Garant et la directrice générale,

madame Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le contrat de travail avec monsieur Stéphane Bergeron.

Adoptée

L'item 5 de l'ordre du jour est reporté en janvier.

RÉS. 2007-12-272 FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal fixe les frais de déplacement du personnel et des élus à 0,44 \$ par kilomètre.

Adoptée

RÉS. 2007-12-268 OFFICIALISATION DES NOMS DE RUES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton demande à Commission de Toponymie l'officialisation des noms de rues suivants :

	<u><i>Nouvelle appellation de rue</i></u>	<u><i>Ancienne appellation de rue</i></u>
1	Route des Lacs	7 ième Rang, Route Saint-Élie-Saint-Mathieu
2	Chemin du Lac-Bell	Chemin du Lac-Bell
3	Rue du Lac-Bellerive	Chemin du Lac-Bellerive
4	Avenue Rivard	Chemin Larouche
5	Chemin de la Rive	Section du chemin du Lac-Bell
6	Rue Royer	Rue Bellerive
7	Avenue Auger	Chemin privé sans nom
8	Avenue des Scouts	Chemin privé sans nom
9	Avenue Roland-Legrès	Chemin privé sans nom
10	Rue Pierre-Gagnon	Chemin privé sans nom
11	Rue Hubert	Chemin privé sans nom
12	Rue des Geais-bleus	Chemin privé sans nom
13	Rue Descôteaux	Rue Descôteaux
14	Avenue du Grand-Héron	Avenue du Lac
15	Avenue Robichaud	Rue Robichaud
16	Rue Paillé	Chemin privé sans nom
17	Chemin du Lac Long	Chemins du Grand-Lac-Long et Petit-Lac-Long
18	Rue de La Sapinière	Chemin privé (De la Sapinière officieusement)
19	Rue Ricard	Chemin privé sans nom
20	Avenue Adrien	Rue Adrien
21	Rue Alain	Rue Alain
22	Rue André	Rue André
23	Rue Charles	Rue Charles
24	Rue Marie-Josée	Chemin du Lac
25	Rue Dorothée	Rue Dorothée
26	Rue François	Rue François
27	Avenue Henri	Rue Henri
28	Rue Irène	Rue Irène
29	Rue Isidore	Rue Isidore
30	Avenue Marcel	Rue Lachance (secteur Domaine Ouellet)
31	Avenue Léopold	Rue Léopold
32	Rue Linda	Rue Linda
33	Rue Lise	Rue Lise
34	Rue Marc	Rue Marc
35	Rue Marie-Anne	Rue Marie-Anne
36	Rue Marie-Rose	Rue Marie-Rose
37	Rue Maurice-Pellerin	Place Maurice-Pellerin
38	Avenue Michel	Rue Michel
39	Rue Gaston	Rue Ouellet
40	Avenue Denise	Rue du Tour-du-Lac
41	Avenue Vincent	Rue Vincent
42	Rue de L'Étang	Chemin de L'Étang (emplacement actuel)
43	Rue des Sous-Bois	Embranchement du Chemin de L'Étang
44	Avenue du Lac-Plaisant	Rue du Lac-Plaisant

Adoptée

RÉS. 2007-12-273 SIGNETS PUBLICITAIRES

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Imprimerie Gignac Offset Ltée pour l'imprimerie de 10 000 signets publicitaires incluant les modifications pour 2008.

Adoptée

RÉS. 2007-12-274 ACHAT DÉCHIQUETEUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un nouveau déchiqueteur de marque Fellowes modèle C-220C. Le coût est de 679,99 \$. Un montant de 479,99 \$ nous sera crédité pour l'ancien déchiqueteur.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

ANDRÉ BOURKE

- Monsieur Bourke demande si on a des nouvelles de monsieur Yvan Bergeron concernant les modifications possibles à l'aqueduc afin d'économiser au niveau électricité.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson demande qu'on vérifie avec CRSBP concernant la population officielle.

RÉS. 2007-12-275 PAMPHLETS PUBLICITAIRES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Comité de la Famille à faire imprimer un pamphlet publicitaire afin de cibler une clientèle de nouveaux arrivants à Saint-Élie. Le coût de la conception est de 500,00 \$ et le coût d'impression pour 5 000 pamphlets est de 880,00 \$. Ces pamphlets seront distribués vers le mois de septembre.

Adoptée

RÉS. 2007-12-276 CERTIFICAT CADEAU

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal offre aux nouveaux arrivants résidents de Saint-Élie-de-Caxton un certificat cadeau qui se traduit par un dépôt de 200,00 \$ à l'ouverture d'un nouveau compte à la Caisse Populaire de l'Ouest de la Mauricie (succursale Saint-Élie-de-Caxton). Le tout débute le 1^{er} janvier 2008.

Adoptée

RÉS. 2007-12-277 HOMMAGE À LES SOURCES SAINT-ÉLIE INC.

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton inscrit l'usine d'eau Les Sources Saint-Élie Inc. au gala « hommage » de la 20^e Edition de la Soirée des Sommets organisé par la Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé. Le coût de l'inscription est de 200,00 \$.

Adoptée

ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne que la formation des nouveaux comités est une bonne chose pour faire évoluer la municipalité.

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que la Commission Scolaire s'apprête à enlever son crucifix sur le mur extérieur de l'école Villa de la Jeunesse. Une opposition est formelle du conseil municipal car ce crucifix fait partie du patrimoine de notre belle municipalité. En janvier, une résolution sera transmise à la Ministre de l'Education au Conseil d'établissement, à la Commission Scolaire, au député, au chef de l'Opposition.

RÉS. 2007-12-278 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 23H00.

Adoptée

Micheline Allard
Sec.-très. dir-générale

André Garant, maire